

REGLEMENT TRAIL DE LA BAMBÉE DES SAISIES Dimanche 07 juillet 2024

ORGANISATION

La Bambée des Saisies est un trail convivial d'été, organisé par la SAEM Les Saisies Villages Tourisme. L'épreuve, qui ne délivre aucun titre national ou international, a lieu le dimanche 07 juillet 2024.

Le Trail de la Bambée des Saisies est une compétition ouverte aux licenciés FFA et aux non licenciés.

EPREUVES

Le trail de la Bambée des Saisies propose 2 épreuves de trail de **14 km et 28 km** :

- 14 km et env 400 D+ : 16 ans révolus
- 28 km et env 950 D+ : 18 ans révolus

Courses limitées à 500 participants tout confondu.

S'ajoute à cela « **la Bambée des Marmots** » : il s'agit d'une boucle de 400m avec 30m de D+.
La course est accessible aux enfants de 5 à 12 ans.

Catégories :

- U8 Baby athlé : 4 - 6 ans - 2020 à 2018 = 1 boucle
- U10 Eveil Athlé : 7 à 9 ans - 2017 à 2015 = 2 boucles
- U12 Poussins : 10 à 11 ans - 2014 à 2013 = 3 boucles
- U14 Benjamin : 12 à 13 ans – 2012 à 2011 = 4 boucles

DEPART ET ARRIVEE

Les départs et arrivées du Trail s'effectueront sur le parking du Signal, au niveau du Col des Saisies.

Stationnement préconisé le jour de la course : Parking du Signal et Parking des Challiers

Programme :

- 7h30 à 9h00 : retrait des dossards en Salle Multisports / Signal
- 08h15 : échauffement collectif 28km
- 08h30 : départ Trail 28km en mass start
- 09h00 : échauffement collectif 14km
- 09h15 : départ Trail 14km en mass start
- 11h00 : départs échelonnés de la Bambée des Marmots
- A partir de 11h30 : lancement du repas en Salle Multisports / Signal
- 12h30 : remise des prix en Salle Multisports / Signal

** Port du dossard visible sur le buste obligatoirement.*

INSCRIPTION

L'inscription comprend :

- Le chronométrage
- L'accès au(x) ravitaillement(s) de course
- L'assistance médicale
- Une tranche de Beaufort de la Coopérative du beaufort

GRILLE TARIFAIRE 2023

Distance	14 km	28 km	Trail des Marmots
Tarif	14 € *	28 € *	3 €
Repas sur place en salle SMA en option coureurs et accompagnants = 13€ (à réserver en ligne)			

*La plateforme d'inscription Eventicom ajoute 1€ de frais de gestion sur le 14km et 4% sur le 28km.

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT EN LIGNE POUR LE 14KM ET LE 28KM

Jusqu'au vendredi 05 juillet 2024 à 17h00

SUR <https://eventicom.fr/evenements>

INSCRIPTIONS SEULEMENT SUR PLACE POUR LE TRAIL DES MARMOTS

Le dimanche 07 juillet jusqu'à 10h45

- Documents obligatoires

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- D'une **licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running** délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (*Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées)*)

• Ou d'une **licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :

- Fédération des clubs de la défense (FCD),
- Fédération française du sport adapté (FFSA),
- Fédération française handisport (FFH),
- Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
- Fédération sportive des ASPTT,
- Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
- Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
- Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP),

• Ou d'un **certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied/trail en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie**. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical

• Pour les personnes âgées de moins de 18 ans, la participation est soumise en plus d'un des certificats mentionnés plus haut, à la présentation d'une **autorisation parentale**. Celle-ci est à compléter en ligne ou à remplir en direct lors de l'inscription sur place.

L'inscription du participant sera effective à réception de l'ensemble des pièces justificatives ainsi qu'à la confirmation de paiement.

REPAS

Un repas sur place en salle SMA au Signal (Col des Saisies) est proposé par l'organisateur sur **réserve en ligne uniquement. Date limite de réservation le mardi 02 juillet 2024.**

Tarif : 13€

Composition : pâtes à la bolognaise (de notre partenaire le restaurant bowling 1650)

REMBOURSEMENT

Annulation par le participant :

Possible en cas de force majeure (maladie, accident, etc....) sur présentation d'un justificatif avant le jeudi 04 juillet minuit.

Aucun remboursement possible en dehors de ces conditions particulières.

Annulation par l'organisateur :

L'organisateur s'engage à rembourser intégralement les participants, si la préfecture interdit les rassemblements aux compétitions de trail en SAVOIE.

En cas d'annulation avant le samedi 06 juillet 2024 à 12h00 de tout ou partie de l'évènement indépendante de la volonté de l'organisateur (conditions météorologiques...), les inscriptions seront remboursées à hauteur de 70%.

RETRAIT DOSSARD

Retrait des dossards le :

- **Samedi 06 juillet de 17h00 à 19h00**
- **Dimanche 07 juillet à partir de 7h30**

Lieu : Salle Multisports / Signal au Col des Saisies

Port du dossard visible sur le buste obligatoirement.

CLASSEMENT

La remise des prix aura lieu à 13h00, salle Multisports / Signal.

Les classements se font au scratch par distance, femme et homme sur le 14km et 28km.

Aucune dotation en argent ne sera remise, **les 3 premiers femmes et hommes de chaque épreuve chronométrée seront récompensés.**

Une récompense sera également attribuée **au plus jeune et au plus âgé**, toute épreuve confondue.

Pour la bambée des marmots, lots pour tous les participants et **récompenses pour les 3 premiers filles et garçons de chaque catégorie.**

Le classement sera consultable sur le site internet des Saisies et sur le site du chronométreur Eventicom.fr.

MATERIEL OBLIGATOIRE

- Gobelet type Eco-Cup obligatoire.
- Eau (conseillé)
- Les bâtons sont autorisés, cependant, le concurrent doit les transporter sur tout le parcours (pas d'aide extérieure).

Les coureurs doivent tous porter des chaussures et vêtements adaptés au trail en fonction de la distance sélectionnée.

En cas de température basse, être équipé en vêtements chauds est vivement conseillé.

SECURITE – BALISAGE

Les postes de secours sont mobiles, ils seront stationnés sur l'aire de départ / arrivée.

Les médecins se déplaceront avec un véhicule.

Les secours et le cabinet médical seront présent. L'assistance médicale est assurée par une équipe médicale professionnelle.

Le balisage des parcours est assuré par des jalonnettes bleues pour le 14 km, et rouge pour le 28 km. Des panneaux indicateurs seront positionnés aux endroits nécessaires.

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le parcours initial selon les contraintes environnementales, météorologiques et sécuritaires.

Sur le 28 km, une barrière horaire est fixée à 12h00 aux Saisies (emplacement à définir).

RAVITAILLEMENTS

Pour le 14 km : Ravitaillement au Col de la Lézette et à l'arrivée

Pour le 28 km : Ravitaillement au Col de la Lézette, au bouclage du 28km au Lac des Saisies, et à l'arrivée.

Pour la bambée des Marmots, ravitaillement à l'arrivée.

L'organisateur se réserve le droit de modifier l'implantation de ces ravitaillements.

L'office du tourisme des Saisies souhaite un ravitaillement écologique, lors des ravitaillements il n'y aura pas de sachets plastiques, ni gobelets, les aliments sont prêts découpés. Aucun gobelet ne sera donné lors des ravitaillements.

Merci de prévoir votre écopup.

ETHIQUE DE COURSE

ENGAGEMENT ECO-CITOYEN :

Vous êtes en pleine nature, l'organisation vous demande d'être irréprochable sur votre gestion des déchets.

Gardez vos papiers avec vous, des poubelles seront disponibles sur l'aire d'arrivée ou au niveau des ravitaillements.

Ne sortez pas des sentiers balisés.

Limitez au maximum votre impact, nous comptons sur vous !

Tout manquement à cette règle sera fortement pénalisé.

CONCURRENT

Les engins à 2 roues, motorisés ou non, sont formellement interdits sur le parcours. Toute assistance individuelle en dehors des points homologués est interdite, de même que l'accompagnement en course.

Il est interdit de courir avec un chien.

Il est interdit d'être accompagné sur le parcours par une tierce personne non inscrite sur la course.

PENALITES

Des pénalités de temps ou de mise hors-course sont appliqués pour les motifs ci-dessous :

- Coupe de l'itinéraire
- Triche
- Rejet de déchet
- Non-respect de la barrière horaire
- Non-respect du règlement

PERTE OU VOL

L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de perte et/ou de vol qui interviendrait durant la journée du Trail de la Bambée des Saisies pendant et hors de la course.

DROIT D'IMAGE

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité du Trail de La Bambée des Saisies, qui est responsable du traitement de ces données.

Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants.

Les participants sont susceptibles de recevoir par email des informations concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations organisées par l'office du tourisme des Saisies.

Les informations collectées respectent les dispositions fixées par le RGPD. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant.

Il suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse complète, par mail à anim@lessaisies.com Ou par courrier : Office du tourisme des Saisies – 316 avenue des Jeux Olympiques – 73620 Les Saisies Hauteluce.

DONNEES RGPD

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la SAEM Les Saisies Villages Tourisme dans le cadre de l'inscription au trail de la Bambée des Saisies. Le destinataire de ces données est l'Office du Tourisme des Saisies.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation de traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant par écrit à l'Office du Tourisme des Saisies :

[316 Avenue des Jeux Olympiques 73620 – Les Saisies](#)

ACCEPTATION REGLEMENT

L'inscription à la course et/ou la participation (fait de porter un dossard) implique la lecture et l'acceptation automatique par chaque concurrent du règlement.

Le coureur s'engage à respecter l'ensemble du règlement et notamment à ne pas anticiper le départ, à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.